

Intervention sur le Rapport soumis pour avis au Conseil de Territoire du 27/03 et pour Délibération au Conseil de La Métropole du 30/03.

CREATION ET AFFECTATION d'une AUTORISATION DE PROGRAMME POUR LE PROJET D'INVESTISSEMENT DE BUS à HAUT NIVEAU de SERVICE (BHNS) Entre Aubagne Centre et la Zone industrielle des Paluds

Madame La Présidente,

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la procédure règlementaire, on nous demande d'émettre un avis préalable à la présentation de ce rapport en Conseil Métropolitain le 30 Mars prochain.

Puisqu'on nous demande notre avis, je vais émettre le mien :

Le 26 janvier dernier, lors du comité de pilotage VALTRAM, Le vice-président délégué à la mobilité et aux transports de notre métropole nous a informé que le budget qui lui était attribué ne permettait pas la réalisation complète du projet VALTRAM d'ici 2020 et qu'il était donc nécessaire de « phaser » les travaux de cette réalisation.

En effet, le projet initial d'environ 90M€ s'est trouvé porté à 127M€ à la suite de divers travaux d'infrastructures nouvelles non prévus sur le parcours mais aussi en centre-ville d'Aubagne.

Monsieur le Vice-Président de La Métropole nous a signalé que le budget d'investissement annuel affecté à sa délégation transport était de l'ordre de 120M€ et qui lui appartenait de répartir ce budget sur d'autres projets tout aussi urgents et nécessaires dans l'ensemble du territoire métropolitain.

Un raisonnement que l'on peut comprendre même s'il est difficile à admettre dans le cas de notre projet initié depuis de nombreuses années.

En conséquence, Il nous a été proposé de valider la réalisation d'une première tranche à l'échéance juin 2020, qui irait d'Aubagne à la gare d'Auriol- Saint Zacharie à Pont de Joux financée dans la limite des crédits disponibles à savoir 90 M€.

Une seconde tranche serait prévue entre Pont de Joux et La Bouilladisse à une échéance qui reste encore indéterminée à ce jour.

Avec mes collègues du Nord du territoire nous avons manifesté notre désaccord par rapport à ce phasage dont on a évoqué les conséquences néfastes prévisibles, d'une part par le fait de la suppression de la station du Barbouillet à Roquevaire Pont de l'Etoile, d'autre part par la réalisation partielle du projet et la réduction de la fréquence des rames. De fait, cette mise en service restreinte est préjudiciable, au risque de voir la fréquentation de ce moyen de transport inefficace par manque d'attractivité et de fait, sa poursuite remise en cause

Les instances de La Métropole se sont voulu rassurantes en précisant que l'ensemble des procédures de réalisation (études et marchés) seraient menées sur la totalité du projet, seuls les travaux seraient phasés mais sans interruption.

Nous avons réclamé un PERT de réalisation qui, à ce jour, ne nous a pas encore été communiqué.

Tout au plus on nous a assuré que l'on y verrait plus clair au mois de Mars.

Pour y voir clair, on y voit plus clair effectivement.

Ce soir, et lors du Conseil Métropolitain du 30 Mars nous avons à nous prononcer sur une autorisation de programme concernant la mise en œuvre du BHNS entre Aubagne et la zone des Paluds pour un montant de 23 760 000 € répartis de la manière suivante :

Exercice 2017, c'est-à-dire dès aujourd'hui = 681 000€

Exercice 2018 = 1 500 000€

Exercice 2019 = 10 910 000€

Exercice 2020 = 10 669 000€

Ce montant total de plus de 23M€ est approximativement égal à celui nécessaire à l'achèvement de la ligne du VALTRAM jusqu'à La Bouilladisse pour lequel on nous oppose un manque de crédit, malgré les subventions conséquentes déjà obtenues de l'Etat, du Département et de la Région.

Ce qui est clair, en cette fin du mois de mars, c'est que l'on va utiliser les crédits qui aurait pu être affectés à la réalisation complète des travaux VALTRAM pour réaliser le BHNS.

Et ça, je ne peux pas l'admettre !!

Pourquoi tant de hâte sur ce projet de BHNS ?

La zone des Paluds n'est-elle pas desservie à ce jour ?

Ou alors Peut-être, veut-on compenser la suppression de la deuxième tranche du Tramway d'Aubagne avant les prochaines échéances municipales ?

Si ce projet de BHNS, prévu dans le programme de notre AGGLO, recueille tout mon soutien compte tenu de la complémentarité qu'il constitue avec notre futur réseau en site propre, il ne m'apparaît pas utile de le réaliser dans l'immédiat au détriment de la poursuite du projet VALTRAM.

Et c'est dans ce sens que j'exprime mes réserves car cette autorisation me fait craindre que les crédits affectés à ce projet viennent supplanter et obérer définitivement la poursuite des travaux du VALTRAM, qui eux sont d'ores et déjà relégués au-delà de 2020, sans plus de précisions, c'est à dire après les municipales et les changements prévisibles dans la gestion de notre Métropole.

On peut aussi craindre que cette décision vienne, à juste titre, renforcer la colère de la population qui attend depuis de nombreuses années des solutions aux problèmes de déplacement dans cette partie du territoire.

En conséquence, pour ma part, à ce jour, en me faisant l'interprète des populations du Nord de notre territoire, je ne mettrai pas un avis favorable pour cette autorisation de programme, ce soir, et, voterai contre lors du prochain Conseil Métropolitain, en rappelant à Monsieur le vice-président de la métropole que, si le budget serré des transports amène à faire des choix sur l'ensemble du territoire Métropolitain, ce que je peux aussi comprendre, ces choix doivent être faits en fonction de l'urgence des besoins dans chaque territoire et dans la clarté.

Pourquoi ne pas prévoir la création de notre BHNS dans **une troisième tranche** après la réalisation du projet VALTRAM dans sa totalité ?

Voilà, Madame La présidente, mes chers collègues, ma position à ce jour.

Je vous remercie pour votre attention.

Le 27 Mars 2017

André JULLIEN